

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 10/09/2012

Réception par le Prefet : 10/09/2012

Publication : 14/09/2012



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-8-3-5

Séance du vendredi 7 septembre 2012

POLITIQUE A08 SUBVENTIONS AUX COLLECTIVITES LOCALES ATTRIBUTION DE SUBVENTION AU TITRE DU PROGRAMME 2012 DES CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG 2010-3-5-2 du Conseil Général du 5 novembre 2010 portant approbation des Contrats de Territoire de Vie Piémont - Val d'Argent - Pays Welche, Colmar, Fecht et Ried, Thur et Doller et Région Mulhousienne,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG 2011-5-3-6 du Conseil Général du 7 décembre 2011 relative au vote du budget primitif 2012 en matière d'aides aux communes dans le domaine de la voirie,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide le versement à la Communauté de Communes de la Vallée de KAYSERSBERG d'une subvention de 13 000 € conformément au tableau joint en annexe ;
- précise que la dépense sera prélevée sur le programme A784, chapitre 65, fonction 621, nature 65734 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Direction des Routes et des Transports

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 07 SEPTEMBRE 2012

Etudes voirie (F)
PROGRAMME 2012

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
ETV00003	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG Etude visant à organiser le partage de la voirie sur la Vallée de KAYSERSBERG	13 000,00
Total		13 000,00